

En terminant, Monsieur le rédacteur, permettez-moi de vous dire que nous nous proposons de faire rapport de nos opérations avec la plus grande ponctualité, et que nous comptons sur votre puissant concours pour que notre cercle produise tout le bien que nous désirons.

ELZÉAR OUELLET, secrétaire-correspondant.

Hébertville, 21 mars, 1882.

Courage, bons habitants du Saguenay. Formez partout, sous la direction de votre dévoué clergé, des cercles agricoles et des beurrieres, ou des fromageries, et nous vous prédisons qu'avant dix ans l'argent abondera dans vos paroisses, qui deviendront bientôt aussi prospères que les plus belles de la grande vallée du Saint-Laurent. Quant à nous, notre bonne volonté et nos meilleurs efforts vous sont acquis d'avance.

St-Eugène, 19 janvier, 1882.

En réponse à votre circulaire du 30 décembre, 1881, me demandant de nouveaux détails sur notre cercle, j'ai l'honneur de vous informer qu'à l'exposition, trois prix ont été payés en graine de trèfle. La souscription des membres est de dix centus. Il a été acheté sur le crédit du Révd. F. X. Methot, pour quarante pastres de graine qui a été distribuée aux membres. Plusieurs se proposent d'acheter des instruments aratoires pour la culture des légumes.

Quant à l'assistance aux séances, la salle est toujours remplie. Beaucoup de locataires y assistent.

Votre dévoué serviteur,

EDMOND PELLETIER, Secrétaire

Cap Santé, comté Portneuf.—Encore un cercle agricole dans ce beau comté. Nous ne connaissons pas de comté où l'intérêt aux choses agricoles se soit plus développé depuis une couple d'années que dans celui-là. Aussi espérons nous que l'élan donné se continuera jusque dans les comtés voisins.

Isle-aux-Grues, comté de Montmagny.—On nous écrit de cette paroisse.—J'ai le plaisir de vous informer que le Révd. père Lacasse est venu prêcher l'œuvre de la colonisation à l'Isle-aux-Grues, et qu'il a couronné sa mission par la formation d'un cercle agricole. Dimanche dernier, 5 mars courant, le T. S. Sacrement fut transporté à la sacristie, et le Révd. père expliqua à toute la paroisse rassemblée dans l'église, le but et l'utilité des cercles agricoles. Après quoi, 24 membres vinrent donner leurs noms pour faire partie du cercle agricole Saint-Isidore de l'Isle-aux-Grues, nom sous lequel nous entendons que notre société doit être désignée à l'avenir: on procéda aux élections et ensuite de chaleureux remerciements furent votés au Révd. père. Lacasse, et l'assemblée se dispersa.

Luzerne. Fourrages verts.—Seriez-vous assez bienveillant pour me donner des informations sur la "luzerne," si cette herbe croît dans nos campagnes. J'ai lu quelque part dans un journal agricole que cette herbe croît à profusion en France, et qu'on la fait servir avec beaucoup d'avantage à la nourriture des bêtes à cornes.

Ici, à Saint-Justin, les pâturages étant rares, il nous faut absolument trouver quelque moyen d'assurer aux bestiaux une nourriture convenable, pendant la saison d'été.

R.—La luzerne est une plante très délicate dans notre climat. Elle réussit cependant, pendant quelques années, dans les terrains parfaitement égoutés et bien nettoyés des mauvaises herbes. Dans ces conditions on peut en faire l'essai, eu petit. Mais la luzerne n'est cultivée avantageusement que dans le centre et le midi de la France. Le nord ne lui convient guère. A plus forte raison, cette plante réussira difficilement ici.

On réussira, partout où la terre est fertile dans cette province, à produire de la nourriture pour le bétail en semant du blé d'inde, pour couper en vert lorsque le grain commence à durcir, des vesces ou des lentilles, du millet hongrois, et surtout les trèfles. Tout cultivateur intelligent devrait semer ces diverses plantes, afin de les donner en vert à son bétail pendant les sécheresses d'été, quand les pâturages diminuent. Semées tout près des pâturages il faut fort peu de temps, chaque jour, pour faucher et jeter dans le pâturage la nourriture additionnelle nécessaire.

La culture de la betterave à sucre.—La betterave n'est pas populaire. Je pense que personne n'en est satisfait, et pour

deux raisons; d'abord, cette année, elle n'a pas payé généralement, et pour seconde raison, peut-être plus forte que la première, pour tout de suite, c'est un surcroît d'ouvrage. Or, vous connaissez la tendance de notre population agricole à diminuer les travaux, et à tout mettre en foin, si c'était possible, sans s'occuper des conséquences. C'est assez dire.

Un des cultivateurs de betteraves de cette paroisse a eu entre 11 et 12 tonnes dans un arpent, tout près de 12, un autre 10. Pour moi, j'ai récolté 20 tonnes et quelques cents livres dans un arpent et demi. Ce morceau là seul m'aurait bien payé. J'ai cru par là que la betterave pourrait peut-être payer dans de la terre bien conditionnée, mais du moment que la terre est tant soit peu médiocre, c'est impossible.

On ne tient aucun compte de la pulpe. Je ne puis comprendre comment il se fait que dans la paroisse de Berthier même, il n'y ait que deux ou trois cultivateurs qui en consomment. On entend dire généralement: "nos animaux ne veulent pas en manger." Il y a du mystère là-dedans. Ce ne peut être autre chose que le préjugé contre la betterave qui leur fasse croire la pulpe bonne à rien. J'en dépense actuellement et tous mes animaux la mangent avec une avidité incroyable, vaches, moutons et cochons. Pour ces derniers, j'y mêle un peu de son. J'ai retranché un repas de foin de trèfle à mes vaches, je l'ai remplacé par 40 à 50 lbs de pulpe, sans autre changement du reste; mes vaches ont doublé la quantité de lait qu'elles me donnaient.

La pulpe coûte \$1.00 à l'usine; arrivée ici elle me coûte \$2.00 la tonne. Si j'étais à Berthier, j'en ferais consommer à mes chevaux.

J'ai toujours cru que l'usage de la pulpe serait un des grands bienfaits de l'établissement des usines; malheureusement cette année, pour celle de Berthier, il n'en est presque rien. Cela contribue au découragement presque complet de la culture de la betterave.

Malgré toutes les difficultés, je désire de tout cœur que l'usine de Berthier se maintienne. J'ai confiance dans l'avenir.

Rivière du Loup en haut.

J. H. L.

Notre correspondant a raison. L'apathie d'un grand nombre est incroyable. La pulpe de la betterave doit valoir environ le quart de son poids en foin, en la supposant chargée d'eau et dans les circonstances les plus défavorables. Mais comme nourriture aqueuse elle est excellente pour la production du lait, dans de certaines limites. L'augmentation signalée dans le rendement du lait en est une nouvelle preuve.

Assolements.

On regarde l'assolement proposé par M. Audrain, il y a quelques années, comme impraticable; quelques uns seraient disposés à lui substituer un autre assolement, qui, suivant eux, serait de beaucoup préférable, et partant plus lucratif. L'assolement de M. Audrain pêche en ce qu'il ne laisse au cultivateur aucun pacage pour ses animaux, mais je trouve aussi que l'assolement proposé par un de nos correspondants a son côté déficieux. Il cite le cultivateur qui disposerait d'une ferme de 60 arpents, dont 20 arpents en pacage, 20 arpents en grains, 10 arpents en prairie; voilà qui est bien, j'y lis plus loin: 10 arpents en plantes sarclées. Un cultivateur, qui n'a à sa disposition que 100, 150, ou encore 200 voyages de fumier, pourra-t-il engraisser 10 arpents pour la culture des plantes racines ou légumineuses, surtout si le sol est déjà pauvre et stérile, comme on le remarque généralement dans beaucoup d'endroits. Car il ne faut pas se dissimuler, que les plantes exigent un sol riche et amélioré, c'est au moins ce que nous enseignent nos maîtres en agriculture. Si nous admettons la proportion observée par les bons cultivateurs dans l'épandage de leur engrais; je trouve 60 voyages de fumier pour l'arpent de légumes, 200 voyages, à raison de 60 voyages à l'arpent donneraient en tout 3½ arpents. La grande majorité de nos cultivateurs, dans nos campagnes, ne peuvent disposer de plus de 200 voyages de fumier; j'en excepte cependant les grands propriétaires.

J'oserais, Monsieur le Rédacteur, demander votre avis au sujet d'un assolement qui serait plus à la portée des petits propriétaires, et qui s'accorderait avec la somme d'engrais à leur disposition. J'entends les fermes de 60 à 100 arpents.

ST. JACQUES.

Notre excellent correspondant, qui, soit dit en passant, devrait nous donner son adresse, devra se rappeler que la sole des plantes sarclées n'exige pas une fumure complète dans toutes les circonstances. Les sarclages ont pour but de nettoyer la terre, et si l'on voit la nécessité de détruire les mauvaises herbes qui envahissent la plupart de nos terrains, on pourra y arriver par des sarclages, même sans que la terre ait été fumée. Ainsi, prenant l'exemple cité d'une terre de 60